

LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL AGRICOLE (CAP_a)

MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

SPÉCIALITÉ : HORTICULTURE ORNEMENTALE ET MARAÎCHAGE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques afin de :

- Réaliser les travaux courants et les opérations techniques liés à la culture de plantes maraîchères, fruitières, ornementales et florales, de la mise en culture au conditionnement et à la commercialisation.
- Conduire et utiliser le matériel en sécurité, réaliser l'entretien courant et la maintenance des équipements.
- Travailler dans le respect des règles de sécurité et de l'environnement.

PUBLIC

Le public ciblé est un public adulte avec ou sans qualification dont le projet professionnel est en adéquation avec la formation.

MÉTIERS VISÉS

Le titulaire de ce diplôme peut exercer son activité dans des exploitations maraîchères ou horticoles du secteur privé ou public.



FORMATION CONTINUE



Formation diplômante

Niveau 3



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Dates de la formation :

1 session par an (en janvier)

Les dates précises des sessions de formation sur le site internet :

www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr



Modules complémentaires

(optionnels et durées individualisées en fonction des besoins du stagiaire) :

Coaching, remise à niveau (RAN), soutien personnalisé, Techniques de Recherche d'Emploi (TRE).

CONTENU

UC*1 – Agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux (28h)

Prendre position dans une situation à caractère social et civique.

Utiliser des outils dans des situations de la vie courante.

UC2 – Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle (27h)

S'exprimer à travers une réalisation personnelle.

Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel.

UC3 – Se repérer et interagir dans les situations de la vie professionnelle (25h)

Adapter son langage et son comportement aux situations de communication.

S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif.

UC4 – Réaliser des travaux sur les végétaux en exploitation spécialisée en horticulture maraîchère et ornementale (260h)

Réaliser des observations et interventions sur le végétal.

Réaliser des travaux de mise en place des végétaux.

UC5 – Réaliser des travaux de suivi des cultures, de l'implantation au conditionnement, en exploitation spécialisée en horticulture maraîchère et ornementale (210h)

Réaliser des observations et opérations techniques liées au cycle de production.

Effectuer des travaux de récolte, de conservation et de conditionnement.

UC6 – Entretien des Agroéquipements (70h)

Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments.

Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation.

UC7 – S'adapter au contexte local (35h)

Intervenir dans le fleurissement d'une commune (création de massifs).



Durée de la formation

655 h en centre de formation.

196 h en entreprise ou en collectivité.

Soit environ 6 mois de formation.



Modalités pédagogiques

Travaux pratiques, visites sur site (chantiers, visites extérieures), participation à des journées professionnelles, stages.



Modalités d'évaluation

Les UC (unités capitalisables) sont évaluées par des épreuves principalement orales et pratiques, tout au long de la formation.



Modalités d'adaptation

Le CAPa MA est un diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, organisé en unités capitalisables (UC).

Les UC peuvent être obtenues indépendamment.

La réussite de chaque UC donne lieu à une attestation de compétences.

L'obtention de l'ensemble des UC donne lieu à la délivrance du diplôme.

PRÉ-REQUIS

- Pas de contre-indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier.
- Comprendre une consigne simple donnée à l'écrit ou à l'oral.
- Compter, dénombrer et réaliser les 4 opérations à la main ou avec une calculatrice.
- Transmettre une information, une consigne par oral, avec le vocabulaire approprié.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Présentation de la formation lors d'une réunion d'information collective (inscription obligatoire – dates actualisées sur le site internet).
 - Fiche de candidature.
 - Tests de positionnement.
 - Entretien individuel.
- Selon les financements (Pôle emploi, CPF transition Pro, ...) les dossiers des candidats peuvent être soumis à la validation des financeurs.

LES + DE LA FORMATION

- Délivrance du Certiphyto Opérateur.
- Équipement de protection individuelle (EPI) pris en charge par le centre (chaussures de sécurité, pantalon, gants).
- Visites d'exploitations maraichères, d'entreprises horticoles...
- Travaux pratiques sur les plateaux techniques du CFPH ou en entreprises partenaires.



Financements possibles

- Pôle emploi
- CPF transition Pro
- Autofinancement...

Plus d'informations sur notre site internet



Tarifs

de 10€ à 15€ /heure autofinancement, autre financements



EPL support

EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly

Voies de formation différentes :

La validation des acquis de l'expérience (VAE)





CFPH DE LYON-ECULLY

CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION HORTICOLE

 13 avenue de Verdun

69130 ECULLY

 Tél : 04 78 33 46 12

 cfppa.ecully@educagri.fr



@CFPPALyonEcully



@CFPHLyonEcully



@C.F.P.H.



@CFPPAEcully



<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

